



Réouverture des écoles : La CSN réclame des règles de protection claires

27 avril 2020

La CSN réclame entre autres une procédure de dépistage claire tant pour les enfants que pour les travailleuses et les travailleurs.

À la suite de l'annonce du gouvernement quant à la réouverture graduelle des écoles, la CSN invite celui-ci à mettre en place des mesures claires pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du milieu scolaire, tant sur le plan du transport des élèves que sur celui du soutien scolaire.

« Le gouvernement doit s'assurer que les travailleurs et les travailleuses qui seront au front de la réouverture des écoles soient protégés. Il est impératif qu'il mette en place des procédures claires pour assurer leur santé et leur sécurité et qu'il rende disponible tout le matériel de protection nécessaire », affirme Jacques Létourneau, président de la CSN.

La CSN réclame une procédure de dépistage claire tant pour les enfants que pour les travailleuses et les travailleurs. Elle demande également des mesures supplémentaires pour protéger les plus vulnérables, notamment le personnel à risque en raison de l'âge ou de conditions préexistantes. La CSN souhaite notamment éviter que la proportion importante de conductrices et de conducteurs de véhicules scolaires de 60 ans et plus ne soit exposée au coronavirus, tout en évitant des mises à pied. « Nous sommes soulagés d'entendre que des barrières physiques seront installées dans les véhicules scolaires, mais il faudra s'assurer que tous les moyens possibles seront pris pour protéger la santé et la sécurité des membres », a ajouté Nathalie Arguin, présidente de la FEESP-CSN.

Face à l'impossibilité, dans la pratique, de respecter une distance de deux mètres, le personnel de soutien scolaire émet également ses inquiétudes sur le fonctionnement à l'intérieur des écoles, notamment en ce qui concerne les déplacements entre les classes et les services de garde, les accès aux espaces communs et la désinfection des locaux.

« Le nombre maximum de 15 élèves par classe a été annoncé par le gouvernement, mais il demeure qu'une panoplie d'éléments ayant un impact direct sur le personnel de soutien scolaire devront être évalués », souligne aussi Nathalie Arguin. « La reprise ne doit pas se faire au prix de la santé du personnel. Les éventuelles recommandations de l'Institut national de la santé publique du Québec devront être respectées par les employeurs », a-t-elle conclu.



Pour information

Camille Godbout, [514-809-7940](tel:514-809-7940)

PAR SECTEUR

MULTISECTORIEL MUNICIPAL ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX
SÉCURITÉ DU PUBLIC SCOLAIRE SCHOOL SECTOR SOUTIEN CÉGÉPS
TRANSPORT TRANSPORT SCOLAIRE

Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN)

1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
Téléphone 514 598-2231
Télécopieur 514 598-2398
feesp.courrier@csn.qc.ca